

HONORAIRES MAXIMUM DE LOCATION

Location	Prix	A la charge
Visites Constitution du dossier Rédaction du bail	8€/m ²	Du propriétaire et du locataire, conformément à la loi du 6 Juillet 1989
Etat des lieux	3€/m ²	Du propriétaire et du locataire, conformément à la loi du 6 Juillet 1989
Avenant au bail	70 €	Du demandeur
Gestion	Pourcentage	A la charge
Perception des loyers, quittances, réparations, relances et gestion des impayés	7.2 % TTC du montant encaissé mensuellement	Bailleur

HONORAIRES MAXIMUM DE VENTE

Prix du bien	Pourcentages, forfait	A la charge
≤ 75 000	4000 €	Vendeur
75 001 à 100 000	5000 €	Vendeur
100 001 à 150 000	7000 €	Vendeur
150 001 à 200 000	8000 €	Vendeur
200 001 à 300 000	10 000 €	Vendeur
300 001 à 400 000	12 000 €	Vendeur
400 001 à 500 000	14 000 €	Vendeur
≥ 500 001	3%	Vendeur

HONORAIRES MAXIMUM DE VENTE TERRAIN

Prix terrain	Pourcentage et forfait	A la charge
≤ 100 000	7000 €	Vendeur
101 000 à 150 000	8000 €	Vendeur
150 001 à 200 000	9000 €	Vendeur
> 200 001	10 000 €	Vendeur

SAS les Toits de l'Immo31 au capital de 1 000€

13 route des Cimes, 31810 Venerque

SIREN 901 447 326 R.C.S Toulouse - APE 6831Z

C.P Transaction et gestion immobilière n° CPI31012021000000084 délivrée par la C.C.I de Toulouse